

3. Le Conseil Citoyen



Par délibération n°35-2020 du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal a validé :

Que le Conseil Citoyen soit exclusivement constitué de membres non issus du Conseil Municipal et que leur désignation soit faite selon les principes suivants :

- * Collège de représentants élus de quartiers : 5 membres
- * Collège de représentants désignés par les associations : 5 membres
- * Collège de citoyens volontaires ayant fait connaitre leur candidature à la Mairie avant une date limite et ensuite tirés au sort en Conseil Municipal : 5 membres
- * L'animateur et le secrétaire de ce Conseil Citoyen seront désignés en Conseil Municipal sur proposition du Maire.

- Que les modalités de mise en œuvre et le règlement intérieur feront l'objet d'une décision du Bureau Municipal

Lors de sa réunion du 2 novembre 2020, le Bureau Municipal a acté des modifications à ces modalités puisque les conditions sanitaires et les mesures gouvernementales ne permettaient pas la tenue de scrutins ou des réunions de préparation avec les associations.

Il a ainsi été acté que les collèges des habitants et des représentants associatifs seront constitués par tirages au sort sur la base de personnes candidates volontaires.

Également pour garantir une meilleure représentativité de ce conseil, le Bureau Municipal a décidé qu'un représentant du milieu économique (commerçants/ entreprises/artisans) puisse être désigné. Cette place sera décomptée du collège des associations.

Sur la base de 54 candidatures volontaires (30 femmes et 24 hommes), il a été tiré au sort 5 femmes et 5 hommes lors de la séance du Conseil Municipal du 17/12/2020 :

- * BANGUILLOT-HINI Anne-Marie
- * BENGUIGUI Jean-Jacques
- * BOYRIE Michel

- * DUPUY Sandrine
- * GROUSSIN Simon
- * MICHALAK-BLASCO Sophie
- * MITCHENKO Katia
- * PEZIER Linda
- * PIERSON Daniel
- * RINGUET Olivier

Sur la base de 15 candidatures volontaires, il a été tiré au sort 4 titulaires et 4 suppléants lors d'une réunion exceptionnelle du Bureau Municipal le 21/01/2021 :

- * BOIS Fabrice
- * CHEURET Céline
- * DILLEMBOURG Hervé
- * DONATIEN Michel
- * GAIOLA José
- * POMBO Patricia
- * RANO Alain
- * TRIAYRE Alison

1 titulaire et 1 suppléant ont été désignés lors d'une réunion exceptionnelle du Bureau Municipal le 21/01/2021 :

- * HASQUENOPH Jean-Noël
- * SERNY-VIDAL Joëlle

Le Maire propose de désigner les personnes suivantes :

- * Animateur : Valérie TOUGAY
- * Secrétaire : Laurent GEORGES

Cette proposition sera soumise à délibération lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

La séance d'installation de ce Conseil Citoyen s'est tenu le samedi 30 janvier 2021 à 10h30 en salle du conseil et en présence du Maire et de ses adjoints.

« Visualiser le fichier «Charte fonctionnement-13 février 2021.pdf» en ligne